

# **Votations du 25 novembre 2018: initiative pour l'autodétermination**

# **Votations du 25 novembre 2018: initiative pour l'autodétermination**

## **Prise de position du groupe de travail «égalité» des Verts genevois**

### **Une initiative au nom trompeur**

Cette initiative menace tous les traités internationaux et a notamment pour objectif de dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Cette convention, qui se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948, a pour objectif de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales (*par exemple le droit à la vie, l'interdiction de la torture, le droit à un procès équitable, le droit à la vie privée et familiale, le droit à la liberté d'expression, etc.*). Les habitant-e-s des 47 Etats membres peuvent saisir la CEDH quand toutes les instances nationales ont été épuisées. C'est par exemple dans le cadre de la ratification de son adhésion à la CEDH que la Suisse a introduit le droit de vote des femmes. En outre, la justice

suisse prend rarement des décisions courageuses dans le domaine de l'égalité, le fait de pouvoir recourir à la CEDH est donc capital pour que les femmes puissent faire reconnaître leurs droits.

Cette initiative ne vise pas à combattre les prétendus «*juges étrangers*» – un titre mensonger puisque notre pays est représenté par deux juges suisses au sein de la CEDH – mais à s'attaquer aux principes de l'Etat de droit et au troisième pouvoir qu'est le système judiciaire. En s'attaquant à la CEDH qui protège les citoyens contre les abus de leurs Etats, l'UDC veut invalider la protection des procédures et des minorités afin d'ouvrir la voie à la dictature de la majorité. Si l'initiative venait à être acceptée, la protection des droits humains en Suisse et la crédibilité de notre pays en seraient profondément ébranlées, tout comme notre canton qui perdrait toute légitimité pour accueillir la Genève internationale.

Renforcer les droits fondamentaux tels que le principe de proportionnalité, la protection des minorités et les droits humains fait partie de l'ADN des Vert-e-s et nous nous combattons donc fermement cette initiative catastrophique pour notre pays.

**Ce sera donc NON le 25 novembre.**



Anne Bonvin Bonfanti,  
*Responsable du groupe de travail «égalité» des Verts genevois*